

CPN du 28 juin 2017

Première rencontre « officielle » avec le Président GOGUET et les nouveaux membres de la délégation employeurs. Un nouveau cycle de négociations s'engage, que nous espérons ouvert et constructif, réunissant l'UNSA-CCI et la CFDT-CCI pour vous représenter. Toutefois, les demandes et revendications de l'UNSA-CCI restent inchangées. Ci-jointe, notre déclaration lue au cours de cette CPN.



Une vraie urgence, la REMUNERATION !

A l'ordre du jour : le point d'indice et le taux directeur

Le gel de nos rémunérations depuis 2010 touche chacun d'entre nous. L'UNSA-CCI a – une nouvelle fois – exprimé l'urgence d'une REEVALUATION DU POINT D'INDICE.

Nos arguments martelés sur la perte de pouvoir d'achat, sur le manque de reconnaissance, sur les craintes de la hausse à venir de la CSG non compensée ont été entendus.

Ce que nous avons obtenu :

=> Un engagement de nos employeurs sur l'ouverture de négociations dès 2017 sur la politique salariale et la revalorisation du point.

=> l'encadrement des **promotions au choix** par **des règles d'attribution plus justes, négociées en amont et contrôlées par les CPR** (taux directeur voté à 0,1 %, négociable en CPR) :

- . **Priorité aux salariés n'ayant pas été augmentés depuis 5 ans**
- . **Une répartition plus équitable, discutée en CPR, entre les différentes catégories de personnels.**
- . **La prise en compte des inégalités de rémunérations entre femmes et hommes.**

Le calendrier des négociations nationales

Les groupes de travail ouverts au national dès septembre 2017 sont nombreux :

Prévoyance (contrat national)

Mutuelle (renouvellement contrat)

Modifications statutaires

(dont temps de travail et temps de trajet)

Compte Personnel de Formation (CPF)

Titre III des Enseignants

(accord fin 2017 pour rentrée 2018 ?)

Droits et moyens syndicaux

Et d'autres sujets ...

Prévention des Risques Psycho-Sociaux Réorganisations, surcharges de travail, incertitudes sur l'emploi, stress... Autant de situations que nous rapportons aux Présidents en CPN. Nous avons obtenu la relance dès juillet 2017 du groupe technique de suivi de l'accord RPS signé en 2015.

Bilan social L'UNSA-CCI ne peut que déplorer la transmission, très tardive (quelques jours avant la CPN), d'une version provisoire et incomplète du bilan social de... 2015 ! Beaucoup d'enseignements sont à retirer de ce document. A la première lecture, certaines données confirment une situation qui continue à se dégrader : baisse des effectifs, augmentation des arrêts maladie, précarité, politique de rémunération, inégalités salariales hommes/femmes... L'UNSA CCI sera particulièrement exigeante pour que l'analyse de ces données soit prise en compte dans les décisions de gestion de nos employeurs, et que soient développés au sein de ce document « Bilan Social » des indicateurs encore plus pertinents, reflétant la réalité de nos conditions de travail.

Titre II (Statut des DG) Enfin !!! Nos présidents confirment le réexamen des dispositions spéciales concernant les directeurs généraux (Titre II du statut), demande portée depuis longtemps par l'UNSA. Il était grand temps que les efforts soient partagés par tous !